



10 route de Saint Georges – CS 50316 – 89005 PERRIGNY Cedex
Téléphone : 03.86.72.89.72
E-mail : mdphy@yonne.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SECOND EXEMPLAIRE pour la CMI stationnement

Pour votre information, depuis le 1^{er} juillet 2017, l'Imprimerie Nationale est l'organisme chargé de la fabrication des cartes mobilité inclusion (CMI). Un second exemplaire de la CMI coûte 10 euros à la charge de l'utilisateur.

Après réception de votre formulaire dûment complété, nous vous enverrons un coupon/règlement à transmettre directement à l'Imprimerie Nationale avec votre chèque de règlement.

✓ **PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE :**

NOM DE NAISSANCE : NOM D'EPOUSE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE MAIL

demande un second exemplaire de la carte mobilité inclusion mention « STATIONNEMENT ».

✓ **PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE :**

- Une copie d'un justificatif de domicile en cas de déménagement (de moins d'un an)
+ une attestation d'hébergement si vous êtes hébergé(e)

Je prends note qu'en cas de fausse déclaration, cette attestation pourrait être utilisée comme preuve.

Fait àle

Signature du déclarant :
(ou de son responsable légal)